

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01101
Numéro SIREN : 478 364 524
Nom ou dénomination : AUBINYC

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2018 sous le numéro de dépôt 9165

SAS AUBINYC**Comptes annuels**☐ **Bilan Actif**

9165


DÉPÔT DU
02 AOUT 2018

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2018	Net 31/01/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	300	300		
Fonds commercial (1)	1 143 352		1 143 352	1 143 352
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	605 018	409 122	195 896	242 681
Autres immobilisations corporelles	1 867 762	920 979	946 783	1 145 132
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	43 628		43 628	42 753
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 660 059	1 330 401	2 329 657	2 573 917
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 000 015	3 320	996 695	947 134
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	75 595	444	75 151	90 552
Autres créances	289 004		289 004	298 971
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	200 606		200 606	200 224
Disponibilités	171 806		171 806	139 467
Charges constatées d'avance (3)	27 990		27 990	27 298
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 765 016	3 764	1 761 252	1 703 647
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 425 074	1 334 165	4 090 909	4 277 564
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

☐ Bilan Passif

	31/01/2018	31/01/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	38 266	36 575
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	613 541	581 414
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 078	33 817
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 253 884	1 251 807
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 233 134	1 500 429
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 149 165	1 100 222
Dettes fiscales et sociales	387 255	379 751
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	502	502
Autres dettes	40 485	41 771
Produits constatés d'avance (1)	26 483	3 082
TOTAL DETTES	2 837 025	3 025 757
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 090 909	4 277 564
(1) Dont à plus d'un an (a)	935 963	1 186 885
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 901 062	1 838 872
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	45 054	63 756
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

☐ Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2018	31/01/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	21 238 303		21 238 303	19 946 017
Production vendue (biens)	1 268 495		1 268 495	1 227 811
Production vendue (services)	68 254		68 254	69 107
Chiffre d'affaires net	22 575 051		22 575 051	21 242 936
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			35 419	36 312
Autres produits			1 385	2 847
Total produits d'exploitation (II)			22 611 855	21 282 094
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			18 775 633	17 508 499
Variations de stock			-51 314	-54 457
Achats de matières premières et autres approvisionnements			884 742	894 077
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 162 807	1 107 794
Impôts, taxes et versements assimilés			195 803	195 692
Salaires et traitements			1 108 430	1 072 891
Charges sociales			280 673	271 618
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			253 233	264 984
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 764	2 452
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			10 359	3 785
Total charges d'exploitation (III)			22 624 131	21 267 337
RESULTAT D'EXPLOITATION (III)			-12 276	14 757
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			7 652	6 915
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			7 652	6 915
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			13 365	16 468
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			13 365	16 468
RESULTAT FINANCIER (V+VI)			-5 714	-9 552
RESULTAT COURANT avant impôts (II+III+IV+V+VI)			-17 990	5 205

☐ Compte de résultat(suite)

	31/01/2018	31/01/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	30 000	30 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	30 000	30 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	11 000	1 921
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	11 000	1 921
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	19 000	28 079
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 067	-533
Total des produits (I+III+V+VII)	22 649 507	21 319 009
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	22 647 429	21 285 192
BENEFICE OU PERTE	2 078	33 817
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur
Audit • Expertise Comptable • Conseil

ANNEXE

Exercice du 01/02/2017 au 31/01/2018

□ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AUBINYC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 4 090 909 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 2 078 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an

* Installations techniques : 5 à 10 ans

□ Règles et méthodes comptables

- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,37 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2017

□ Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 73 377 EURO (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 4 494 EURO) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Autres éléments significatifs

Les produits accessoires accordés par le franchiseur sont liés à des conventions d'une durée de 5 ans.

Le caractère définitif de l'acquisition de ces produits est subordonné au respect des engagements pris dans ces conventions.

- Sur l'exercice clos au 31-01-2016 : 311 200 € de produits accessoires liés aux investissements.
- Sur l'exercice clos au 31-01-2017: 30 000€ de produits accessoires liés aux investissements.
- Sur l'exercice clos au 31-01-2018: 30 000€ de produits accessoires liés aux investissements.

Suite à la signature d'un pacte d'associé, le test de dépréciation du fonds de commerce d'effectue par rapport à celui-ci.

☐ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 143 352			1 143 352
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	300			300
Immobilisations incorporelles	1 143 652			1 143 652
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	601 097	5 149	1 228	605 018
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 849 131	2 950	1 940	1 850 141
- Matériel de transport	144			144
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 476			17 476
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 467 849	8 099	3 168	2 472 780
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	42 753	874		43 628
Immobilisations financières	42 753	874		43 628
ACTIF IMMOBILISE	3 654 253	8 973	3 168	3 660 059

☐ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2018
Éléments achetés	1 143 352
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 143 352

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	300			300
Immobilisations incorporelles	300			300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	358 416	51 934	1 228	409 122
- Installations générales, agencements aménagements divers	704 969	200 612	1 940	903 641
- Matériel de transport	144			144
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 507	687		17 194
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 080 036	253 233	3 168	1 330 101
ACTIF IMMOBILISE	1 080 336	253 233	3 168	1 330 401

☐ Notes sur le bilan

Actif circulant
Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	43 628		43 628
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	75 595	75 595	
Autres	289 004	289 004	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	27 990	27 990	
Total	436 217	392 589	43 628
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	30 333
Disponibilités	
Total	30 333

☐ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 000	100,00

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	45 054	45 054		
- à plus de 1 an à l'origine	1 188 080	252 117	912 705	23 258
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 149 165	1 149 165		
Dettes fiscales et sociales	387 255	387 255		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	502	502		
Autres dettes (**)	40 485	40 485		
Produits constatés d'avance	26 483	26 483		
Total	2 837 025	1 901 062	912 705	23 258
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	248 317			
(**) Dont envers les associés				

☐ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 195
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 138
Dettes fiscales et sociales	302 499
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	17 396
Total	429 229

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	27 990
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	27 990

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	26 483
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	26 483

☐ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	1 268 495		1 268 495
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	18 399		18 399
Ventes de marchandises	21 238 303		21 238 303
Produits des activités annexes	49 854		49 854
TOTAL	22 575 051		22 575 051

□ Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt LCL contracté en 2014</i>	420 000
<i>Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt BPO contracté en 2015</i>	700 000
<i>Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt BNP contracté en 2015</i>	460 000
Autres engagements donnés	1 580 000
Total	1 580 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 86 795 EURO

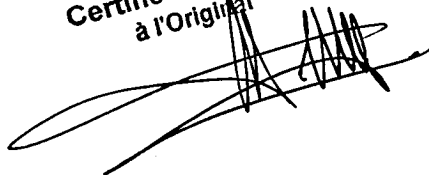
Un contrat d'assurance extension fin de carrière a été souscrit pour les salariés à hauteur de 20 000€.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Certifié Conforme
à l'Original



SAS AUBINYC

28 rue de RENNES

35140 ST AUBIN DU CORMIER

Siret : 47836452400015

Comptes annuels

Exercice clos le 31/01/2018



T A L L E N Z
Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@groupe-fidorg.fr
Bayeux :	20, rue Saint-Martin - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@groupe-fidorg.fr
Deauville :	63, boulevard Mauger - 14800 Deauville	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@groupe-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@groupe-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@groupe-fidorg.fr

www.tallen-z.fr

☐ Sommaire

ETATS DE SYNTHESE	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat(suite)	9
ANNEXE	11
Règles et méthodes comptables	13
Notes sur le bilan	16
Notes sur le compte de résultat	21
Autres informations	22



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/02/2017 au 31/01/2018

AUBINYC

Société par actions simplifiée au capital de 600 000 €

28, rue de Rennes

35140 ST AUBIN DU CORMIER

RCS RENNES 478 364 524

PROCES-VERBAL DU 21 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit

Le vingt-et-un juin

A dix heure trente,

Les associés de « **AUBINYC** », Société par Actions Simplifiée au capital de 600 000 Euros, divisé en 6 000 actions, se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par DANI DISTRIBUTION, Présidente, elle-même représentée par M. Daniel FRIN.

Mr Christophe JUTEAU, Commissaire aux Comptes Titulaire, est présent.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|---------------|
| ▪ Société « <i>DANI DISTRIBUTION</i> », propriétaire de | 3 000 actions |
| ▪ Société « <i>SOCIETE AMIDIS & CIE</i> », propriétaire de | 3 000 actions |

seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des actions émises par la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 janvier 2018** et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **31 janvier 2018**
- le rapport de gestion établi par la gérance
- les rapports du Commissaire aux Comptes
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

J.F. PE

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion établi par le Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la base du rapport de gestion établi par le Président, et après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 janvier 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport faisant apparaître un bénéfice de 2 078 €.

L'Assemblée Générale approuve l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du CGI.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 janvier 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté le bénéfice de l'exercice à savoir 2 078 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- | | |
|--|---------|
| - A la « Réserve légale » | 104 € |
| - Le solde au compte « Autres réserves » | 1 974 € |

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué à titre de dividende au cours des trois exercices précédents, les sommes suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE
31/01/2017	0 €
31/01/2016	0 €
31/01/2015	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et statuant sur ce rapport, déclare qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

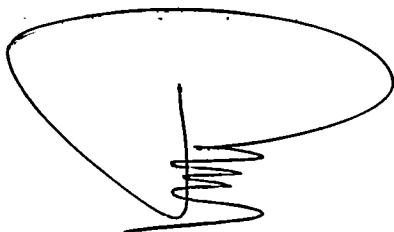
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Société « AMIDIS & Cie »
Représentée par Bruno EDARD

Société « DANI DISTRIBUTION »
Représentée par son gérant, M. Daniel FRIN



AUBINYC

Société par Actions Simplifiée

28, rue de Rennes

35140 ST AUBIN DU CORMIER

RCS : Rennes 478 364 524

EXERCICE 2017-2018

Clos le 31 janvier 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 janvier 2018

A l'assemblée générale de la société AUBINYC,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AUBINYC relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai réalisé mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 et R823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les stocks de marchandises figurent au bilan au 31 janvier 2018 pour un montant net de 996695 euros et représentent un poste important du bilan. Comme indiqué dans la note Stocks de l'annexe, ils sont valorisés et comptabilisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises...

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Risque identifié

L'organisation de l'inventaire de clôture d'exercice nécessite de tenir compte à la fois des nécessités de temps matériel d'inventaire et d'ouverture du magasin. Pour cela, la direction a mis en place une procédure d'inventaire par rayons à la date de clôture pour les articles frais, à une date proche pour les autres articles. La procédure mise en place nécessite pour déterminer l'inventaire au 31 janvier de tenir compte des opérations constatées entre l'inventaire physique et la date de clôture soit : les ventes d'articles et les livraisons reçues.

Il existe donc un risque que la procédure mise en place conduise à une sur-évaluation ou une sous-évaluation des stocks que j'ai considéré comme un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Mes travaux ont consisté à apprécier les données et les procédures retenues par la Direction pour déterminer les retraitements à effectuer à partir de l'inventaire physique pour déterminer la valeur du stock à la clôture de l'exercice. Pour cela j'ai :

- pris connaissance des procédures mises en place pour effectuer les retraitements ;
- assisté aux opérations d'inventaire
- vérifié l'efficacité des procédures mis en place en rapprochant les retraitements des mouvements physiques et financiers identifiés sur la période de retraitement

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de ma formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A RENNES, le 5 juin 2018

Christophe JUTEAU



Commissaire aux comptes

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2018	Net 31/01/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	300	300		
Fonds commercial (1)	1 143 352		1 143 352	1 143 352
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	605 011	409 122	195 896	242 681
Autres immobilisations corporelles	1 867 752	920 979	946 783	1 145 132
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	43 628		43 628	42 753
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 650 059	1 330 401	2 329 657	2 573 917
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 000 015	3 320	996 695	947 134
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	75 595	444	75 151	90 552
Autres créances	289 004		289 004	298 971
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	200 606		200 606	200 224
Disponibilités	171 806		171 806	139 467
Charges constatées d'avance (3)	27 990		27 990	27 298
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 765 016	3 764	1 761 252	1 703 647
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 425 074	1 334 165	4 090 909	4 277 564
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2018	31/01/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	600 000	600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	38 266	36 575
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	613 541	551 414
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 078	33 817
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 253 884	1 251 807
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 233 134	1 500 429
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 149 165	1 100 222
Dettes fiscales et sociales	387 255	379 751
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	502	502
Autres dettes	40 485	41 771
Produits constatés d'avance (1)	26 483	3 082
TOTAL DETTES	2 837 025	3 025 757
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 090 909	4 277 564
(1) Dont à plus d'un an (a)	935 963	1 186 885
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 901 062	1 838 872
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	45 054	63 756
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

☐ Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2018	31/01/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	21 238 303		21 238 303	19 946 017
Production vendue (biens)	1 268 495		1 268 495	1 227 811
Production vendue (services)	68 254		68 254	69 107
Chiffre d'affaires net	22 575 051		22 575 051	21 242 936
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			35 419	36 112
Autres produits			1 385	1 847
Total produits d'exploitation (I)			22 611 855	21 280 934
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			18 775 633	17 908 499
Variations de stock			-51 314	-54 457
Achats de matières premières et autres approvisionnements			884 742	894 077
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 162 804	1 107 794
Impôts, taxes et versements assimilés			195 893	195 692
Salaires et traitements			1 108 730	1 072 891
Charges sociales			30 673	271 618
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			253 233	264 984
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 764	2 452
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			10 359	3 785
Total charges d'exploitation (II)			22 624 131	21 267 337
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-12 276	14 757
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			7 652	6 915
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			7 652	6 915
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			13 365	16 468
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			13 365	16 468
RESULTAT FINANCIER (V+VI)			-5 714	-9 552
RESULTAT COURANT avant impôts (I+II-III-IV+V+VI)			-17 990	5 205

☐ Compte de résultat(suite)

	31/01/2018	31/01/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	30 000	30 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	30 000	30 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	11 000	1 921
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	11 000	1 921
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	19 000	28 079
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 067	-533
Total des produits (I+III+V+VII)	22 643 507	21 319 009
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	22 647 429	21 285 192
BENEFICE OU PERTE	2 078	33 817
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

❑ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AUBINYC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018, dont le total est de 4 090 909 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 078 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés au coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an

* Installations techniques : 5 à 10 ans

□ Règles et méthodes comptables

- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, écrites dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,37 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2017

□ Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 73 377 EURO (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 4 494 EURO) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés 40 au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Autres éléments significatifs

Les produits accessoires accordés par le franchiseur sont liés à des conventions d'une durée de 5 ans.

Le caractère définitif de l'acquisition de ces produits est subordonné au respect des engagements pris dans ces conventions.

- Sur l'exercice clos au 31-01-2016 : 311 200 € de produits accessoires liés aux investissements.
- Sur l'exercice clos au 31-01-2017: 30 000€ de produits accessoires liés aux investissements.
- Sur l'exercice clos au 31-01-2018: 30 000€ de produits accessoires liés aux investissements.

Suite à la signature d'un pacte d'associé, le test de dépréciation du fonds de commerce d'effectue par rapport à celui-ci.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 143 352			1 143 352
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	300			300
Immobilisations incorporelles	1 143 652			1 143 652
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	605 097	5 149	1 228	605 018
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 845 131	950	1 940	1 850 141
- Matériel de transport	144			144
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 476			17 476
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 467 849	8 099	3 168	2 472 780
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	42 753	874		43 628
Immobilisations financières	42 753	874		43 628
ACTIF IMMOBILISE	3 654 253	8 973	3 168	3 660 059

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/01/2018
Éléments achetés	1 143 352
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 143 352

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	300			300
Immobilisations incorporelles	300			300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	358 416	51 934	1 228	409 122
- Installations générales, agencements et aménagements divers	704 969	200 612	1 940	903 641
- Matériel de transport	144			144
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 507	687		17 194
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 080 036	253 233	3 168	1 330 101
ACTIF IMMOBILISE	1 080 336	253 233	3 168	1 330 401

□ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	43 628		43 628
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	75 595	75 595	
Autres	289 004	289 004	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	27 990	27 990	
Total	436 217	342 589	43 628
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	30 333
Disponibilités	
Total	30 333

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 000	100,00

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	45 054	45 054		
- à plus de 1 an à l'origine	1 188 080	282 117	912 705	23 258
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 149 165	1 149 165		
Dettes fiscales et sociales	387 255	387 255		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	502	502		
Autres dettes (**)	40 485	40 485		
Produits constatés d'avance	26 483	26 483		
Total	2 837 025	1 901 062	912 705	23 258
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	248 317			
(**) Dont envers les associés				

☐ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 195
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 168
Dettes fiscales et sociales	302 499
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	17 266
Total	429 229

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	27 990
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	27 990

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	26 483
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	26 483

☐ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	1 268 495		1 268 495
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	18 399		18 399
Ventes de marchandises	21 238 303		21 238 303
Produits des activités annexes	49 854		49 854
TOTAL	22 575 051		22 575 051

Christophe JUTEAU
commissaire aux comptes

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt LCL contracté en 2014	420 000
Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt BPO contracté en 2015	700 000
Nantissement du fonds de commerce pour garantir l'emprunt BNP contracté en 2015	460 000
Autres engagements donnés	1 580 000
Total	1 580 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 86 795 EURO

Un contrat d'assurance extension fin de carrière a été souscrit pour les salariés à hauteur de 20 000€.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.